

# La Charte du Consortium

## Qui sommes-nous ?

Le Consortium est un regroupement d'associations et de personnes œuvrant dans le domaine des musiques actuelles et cultures alternatives.

## Pourquoi ce collectif ?

Le Consortium est né d'un constat commun sur la situation que traverse le secteur des musiques actuelles à Besançon en 2012 : fermeture de lieux de diffusion, associations en difficultés, disparition d'événements et festivals majeurs (Festival des Echanges Urbains, Electroclique, Herbe en Zik, Musiques de rue...). Tout ceci mettant à mal la situation des artistes locaux, des acteurs culturels et des publics. Cela affecte la dynamique culturelle Bisontine, et le rayonnement de la Ville.

Les associations du Consortium sont fortes d'un savoir-faire de terrain qui a fait ses preuves depuis de nombreuses années. Notre démarche témoigne de la bonne entente entre ces associations, et de la volonté d'amener des propositions et des réflexions concrètes autour de projets culturels communs.

## Nos valeurs

- La solidarité et l'équité entre les associations adhérentes
- La défense de la liberté d'initiative et de création
- L'accès à la culture pour tous
- Une passion commune pour la musique

## Nos revendications

- La reconnaissance des acteurs œuvrant dans le domaine des musiques actuelles et cultures alternatives.
- Obtenir des moyens pour le fonctionnement des associations locales et l'organisation des événements
- Préserver le rôle moteur et la liberté de choix des associations dans les initiatives culturelles locales
- Obtenir un lieu de diffusion adapté et accessible aux associations
- Que notre collectif soit reconnu en tant qu'interlocuteur et associé aux décisions politiques concernant la culture, et ce dès l'origine des débats

## Nos engagements

- Redonner une identité culturelle forte, ambitieuse et originale dans le domaine des musiques actuelles à notre ville, contribuer au rayonnement de Besançon en France et à l'étranger
- Proposer des concerts et soirées complémentaires à la programmation des lieux de diffusion déjà existants.
- Soutenir la scène locale et les nouveaux artistes
- Etre ouvert aux nouvelles associations et à tous les styles de musiques
- Favoriser les rencontres entre les différents publics
- Mettre en œuvre des actions de prévention et de réduction des risques, et du respect du voisinage
- Identifier les besoins et mutualiser les compétences pour mieux accompagner les projets associatifs.